



Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré Enseigner les arts plastiques et le design (CAPES-CAPET-CAPLP)

Présentation

[Fiche RNCP du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation \(MEEF\), 2nd degré : RNCP31852](#)

Depuis sa création, en 2013, le master "**métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)**" est le master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Organisé par les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**, il dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

La mention MEEF Second degré s'adresse aux étudiants dont le projet est de devenir **professeurs du second degré** et de passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ou le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP).

Le contenu du master "MEEF" prend appui :

- sur le « **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** » (arrêté du 1er juillet 2013) ;
- sur le **référentiel de formation "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle"** dédié au professeur de collège et de lycée. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des INSPÉ et précise les niveaux de compétences à atteindre.

Les deux semestres du Master 1 sont organisés de la même manière :

- Des **UE disciplinaires** visent à se **mettre à niveau dans la (les) discipline(s) académique(s) et scolaire(s)**. Il s'agit en mobilisant les éclairages de la recherche de parvenir à maîtriser les connaissances attendues de la part d'un enseignant de la(les) discipline(s) et de permettre la maîtrise des programmes d'enseignement.
- Une UE par semestre intitulée « **Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage de pratique accompagnée** permet d'observer in situ le fonctionnement d'une classe et de s'initier à la pratique enseignante. L'objectif est que l'étudiant, à l'issue de l'année puisse prendre en main une classe, concevoir et mettre en œuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel. Cette UE intègre des enseignements de tronc commun visant la compréhension du **contexte professionnel**. Deux axes prioritaires sont développés :
 - Au premier Semestre : la **connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République et la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires**.
 - Au second semestre : la **connaissance et la prise en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage** dans la perspective de permettre aux étudiants inscrits en master MEEF de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une **scolarisation inclusive**.
- Une UE par semestre d'**initiation à la recherche** (« produire de la recherche ») : chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique.
- Une UE permet d'intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues : une **LVE** au choix.

Les deux semestres du Master 2 sont organisés de la manière suivante :

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	829
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> • RNCP38356 : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement secondaire
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur / Professeure de collège et de lycée • Professeur / Professeure d'enseignement professionnel • Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants • Formateur / Formatrice • Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Pour connaître les modalités d'aménagements pour les publics ayant un profil spécifique, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

- Au semestre 3, une UE centrée sur la **recherche** a pour ambition de permettre des prolongements de nature professionnelle : identifier et exploiter des travaux de recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle.
- A chaque semestre, des **UE disciplinaires « Maîtriser les savoirs à enseigner »** visent à compléter et à approfondir les connaissances disciplinaires, et intègrent la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.
- A chaque semestre une UE **«Mettre en œuvre et réguler les enseignements »** articulée autour du **stage** (en **alternance** ou en **pratique accompagnée**) favorise l'expérimentation des approches plurielles en matière de travail avec les élèves et travaille les compétences liées à leur mise en œuvre. Elle vise à accompagner les étudiants et à les faire gagner en autonomie afin qu'ils puissent atteindre le niveau 2 de compétences du cahier des charges (référentiel de formation). Elle et intègre la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Jean-Francois Strohm](#)
- [Stéphane Mroczkowski](#)
- [Eric Tisserand-Bieber](#)
- [Pierre Joly](#)
- [Eric Romain](#)

Objectifs

Ce parcours, constitué de deux options aux enseignements didactiques distincts, vise à former les futurs enseignants d'arts plastiques et de design du second degré notamment en les préparant aux concours de recrutement du CAPES section Arts plastiques ou du CAPET section design & métiers d'art et du CAPLP section design & métiers d'art, et en développant les compétences nécessaires pour l'enseignement.

Métiers visés

- Enseignant en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Professeur documentaliste en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Chargé de mission (éducation - réussite éducative ; etc.) en collectivité territoriale, chambres consulaires, entreprises...
- Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, collectivités...)
- Médiateur culturel et scientifique

Les + de la formation

- Professionnalisation au métier de professeur d'arts plastiques ou au métier de professeur de design et métiers d'art.
- Préparation au concours de recrutement de professeur d'arts plastiques ou aux concours de recrutement de professeur de design et métiers d'art.
- 18 semaines de stage en établissement scolaire du second degré avec possibilité d'effectuer le stage de M2 en tant que contractuel alternant en responsabilité de classe et rémunéré par l'Éducation nationale

Critères de recrutement

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés de l'arrêté du 28/05/2019 modifiant l'arrêté du 27/08/2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" :

Option A : Arts plastiques (CAPES)

Examen d'un dossier fondé sur les résultats, le parcours de formation, les diplômes, les expériences artistiques, professionnelles ou éducatives en lien avec un public d'âge scolaire (relevés de notes, CV et lettre de motivation obligatoires) et comprenant un dossier de travaux, format A4 (20 pages maxi).

Option B : Design (CAPET-CAPLP)

Examen d'un dossier fondé sur les résultats, les expériences, le projet et la motivation de l'étudiant (relevés de notes, CV et lettre de motivation obligatoires) et comprenant un dossier de travaux, format A4 (20 pages maxi).

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1 :**

Option A : Arts plastiques (CAPES)

- Licence d'Arts Plastiques ou diplômes d'Écoles d'art : DNAP, DNSEP, diplôme de métier d'art, etc.
Éventuellement une licence d'arts du spectacle justifiant d'une pratique artistique

Option B : Design (CAPET-CAPLP)

- Licence Design ou diplôme équivalent : licence pro, DNAP, DNSEP, DNMADE, DSAA. Ouverture possible à d'autres profils si formation ou expérience professionnelle en arts appliqués.

- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.) :**

Option A : Arts plastiques (CAPES)

Disposer de compétences reconnues en pratique artistique, connaissances confirmées en histoire de l'art

Option B : Design (CAPET-CAPLP)

Stage

Stage d'observation et de pratique accompagnée / stage en alternance

Type de stage

Type
Lieu

Semestre

Rythme de présence en structure d'accueil

Type de mission(s)

Les étudiants effectuent deux stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 (durée cumulée: 6 semaines) et un stage long en M2 (durée cumulée: 12 semaines).

Deux formes de stages sont possibles en M2:

- **Alternance** : durée de 12 semaines (soit 1/3 temps) avec un double tutorat (par un référent de la structure d'accueil et un référent INSPÉ). L'étudiant "M2 alternant" est placé en responsabilité d'une ou plusieurs classes sous statut de contractuel de l'Éducation nationale rémunéré.
- Ou, pour les étudiants qui ne réalisent pas une alternance, une ou des périodes de stage en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation pour une durée de huit à douze semaines. L'étudiant "M2 non alternant" effectue un stage de pratique accompagnée dans la ou les classes d'en enseignant. Il prend en charge des enseignements mais n'est pas en responsabilité de classe.

Les stages en établissement scolaire (stages d'observation et de pratique accompagnée, périodes d'alternance) sont l'occasion d'observer et de mettre en œuvre des enseignements. Ces stages sont conçus dans une logique d'alternance intégrative progressive. Ils ne sauraient se limiter à l'envoi des étudiants dans les classes mais s'articulent autour d'une réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire et épistémologique qui suppose des allers-retours réflexifs entre terrain et lieu de formation.

Organisation pratique des stages.

Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.

- **Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un enseignant titulaire, proposés aux étudiants de M1 et de M2 ("non alternants")**, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles et les enseignants (tuteurs) susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques. Pour les étudiants, une convention de stage individuelle est établie.
- **Pour les étudiants de deuxième année de master MEEF en alternance (« M2 alternants »)**, un contrat est signé entre les étudiants concernés et l'employeur, contrat établi par le rectorat suite au recrutement par l'employeur. Les modalités de ce recrutement, ainsi que le nombre de contrats, font l'objet d'une concertation préalable avec l'INSPÉ.

Programme des enseignements

Enseigner les arts plastiques et le design (CAPES-CAPET-CAPLP)

Master 2 - MEEF 2nd degré - Enseigner les arts plastiques et le design

Semestre 3 - Enseigner les arts plastiques et le design					
	CM	TD	TP	CI	
UE 3.1A - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en Arts plastiques	12 ECTS	-	-	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2					
Stage alternant	-	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-	-
TC : PIX + édu module 2	-	14h	-	-	-
TC - Education au Développement Durable	-	12h	-	-	-
TC Prolongements, approfondissements et suivi individualisé	-	10h	-	-	-
Didactiques des Arts Plastiques et accompagnement de stage	-	17h	-	30h	-
UE 3.1B - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en Design & métiers d'arts	12 ECTS	-	-	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2					
Stage alternant	-	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-	-
TC : PIX + édu module 2	-	14h	-	-	-
TC - Education au Développement Durable	-	12h	-	-	-
TC Prolongements, approfondissements et suivi individualisé	-	10h	-	-	-
Didactiques du Design & métiers d'arts et accompagnement de stage	-	72h	-	-	-
Préparation aux épreuves didactiques des concours	-	18h	-	-	-
UE 3.2A - Compétences disciplinaires : Savoirs et savoir-faire en Arts plastiques	12 ECTS	24h	84h	-	-
S3 Culture artistique: repères historiques & fondamentaux UE 3.2A	12h	-	-	-	-
S3 Pratique artistique et note d'intention UE 3.2A	-	24h	-	-	-
S3 Simulation épreuve plastique UE 3.2A	-	36h	-	-	-
S3 Culture artistique UE 3.2A	12h	-	-	-	-
S3 Simulations analyse d'œuvre UE 3.2A	-	24h	-	-	-
UE 3.2B - Compétences disciplinaires: Savoirs et savoir-faire en Design et métiers d'arts	12 ECTS	-	-	-	-
S3 Culture artistique: repères historiques & fondamentaux UE 3.2A	12h	-	-	-	-
S3 Culture design & métiers d'art UE 3.2B	18h	24h	-	-	-
S3 Pratique du design UE 3.2B	-	12h	-	-	-
S3 Simulations analyse de projet en design UE 3.2B	-	12h	-	-	-
UE 3.3 - Transposition de la recherche : Les apports du mémoire pour la pratique professionnelle	6 ECTS	-	18h	-	-
Transposer une recherche : vers la pratique didactique	-	18h	-	-	-

Semestre 4 - Enseigner les arts plastiques et le design				
	CM	TD	TP	CI
UE 4.1A - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en Arts plastiques	15 ECTS	-	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
TC Synthèse réflexive et entretien professionnel : Se projeter dans le métier de professeur : analyser, argumenter et justifier ses choix, se préparer à l'épreuve d'entretien	-	24h	-	-
TC : PIX +édu module 3	-	8h	-	-
Didactiques des Arts Plastiques et accompagnement de stage	-	17h	-	20h
UE 4.1B - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements en Design & métiers d'arts	15 ECTS	-	49h	-
Option stage - choisir 1 parmi 2				
Stage alternant	-	-	-	-
Stage non alternant	-	-	-	-
TC Synthèse réflexive et entretien professionnel : Se projeter dans le métier de professeur : analyser, argumenter et justifier ses choix, se préparer à l'épreuve d'entretien	-	24h	-	-
TC : PIX +édu module 3	-	8h	-	-
Didactiques du Design et métiers d'arts et accompagnement de stage	-	51h	-	-
UE 4.2A - Compétences disciplinaires : Savoirs et savoir-faire en Arts plastiques	15 ECTS	-	-	-
S4 Composantes plasticiennes, théoriques et culturelles des arts plastiques UE 4.2A	-	24h	-	-
Composante pédagogique et projets de séances d'arts plastiques	-	20h	-	-
Simulations d'oraux	-	20h	-	-
UE 4.2B - Compétences disciplinaires: Savoirs et savoir-faire en Design et métiers d'arts	15 ECTS	-	-	-
Préparation aux épreuves de leçon	-	24h	-	-